



Déclaration CGT au CT du 30 décembre 2021

Monsieur le Directeur,

LES SECRÉTARIATS GÉNÉRAUX COMMUNS DÉPARTEMENTAUX : On a essayé de nous vendre du rêve mais personne n'est dupe !

MALGRÉ NOS ALERTES depuis le lancement du projet OTE (organisation territoriale de l'État) et la demande unanime des organisations syndicales de s'opposer à cette réforme — voire l'abandonner dans le contexte de crise sanitaire, le gouvernement s'est entêté. Quelle aubaine en effet de profiter des confinements successifs pour faire comme bon lui semblait !

Ainsi, au premier janvier, il a été créé le Secrétariat Général Commun Départemental, avec localement, une réelle mise en place au printemps.

Tout est beau sur le papier, mais la CGT dénonce la dégradation des conditions de travail des agents des SGCD et l'impact sur leurs collègues des DDI :

- La « taylorisation des postes » c'est-à-dire du travail répétitif en lieu et place d'une activité diversifiée et responsable d'un bout à l'autre de la chaîne de traitement d'un dossier,
- Engendrant un alourdissement de la charge de travail pour les agents en poste qui constitue une situation difficilement tenable dans la durée : le travail est mal ou pas fait,
- Générant un mécontentement des usagers que nous sommes dans les DDI, mais également pour eux une surcharge de travail, le SGCD n'ayant pas repris certaines activités contrairement à ce qui avait pu être annoncé !
- La situation d'appauvrissement du contenu des postes de travail, d'empilement des couches hiérarchiques, induit une déqualification des agents et une souffrance réelle traduite par des retours en DDT,
- le retard ou la non transmission des PV des instances paritaires, la transmission tardive des documents pour ces instances démontrent que nous avons perdu en dialogue social.

Pour la CGT, cette situation n'est plus tenable dans le temps et nous demandons une réunion spécifique sur le dialogue social en janvier associant la direction de la DDT et le SGCD.